

# Réunion du Conseil Municipal Séance ordinaire du 23 septembre 2016

# 1. Point financier 2. Travaux parking mairie – subvention 3. Travaux logement 4. Travaux défense incendie Courtieux 5. Travaux sécurisation – réclamation riverain 6. Indemnités percepteur 7. Encaissement chèque 8. Horaires école 9. Tâches agent technique 10.Non règlement loyer 5bis 11.Participation feu artifice Delincourt 12.Panneaux de rue 13.Festivités 14.Divers

### L'an deux mille seize, le vingt-trois septembre,

A 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick DESRUELLE, Maire.

#### Étaient présents :

Monsieur Patrick DESRUELLE, Maire,

Messieurs Michel MORIN & Hervé MONLEZUN, adjoints,

Mesdames et Messieurs Jonathan NICOLAS, Béatrice COQUET, Danièle BARDIZVARTIAN, Sabah DUPUIS et Alain BAR.

# Étaient absents (pouvoirs):

Monsieur Pierre JOURNÉE (Patrick DESRUELLE) & Marc METZGER (Hervé MONLEZUN)
Secrétaire de séance: Mme Danièle BARDIZVARTIAN Date convocation: 9 septembre 2016

Le précédent compte-rendu a été lu, approuvé et signé par les membres du Conseil.

#### 1. Point financier:

Monsieur le Maire distribue aux membres du Conseil Municipal un tableau récapitulant, par chapitre, le budget qui peut être résumé comme suit :

Chapitre	Prévu au budget	Total réalisé en € (%)	Disponible € (%)		
FONCTIONNEMENT - Dépenses					
011 – charges à caractère général	242 580.75€	54 312.96€ (22.4%)	188 267.79€ (77.6%)		
012 – charges de personnel	70 550.00€	40 463.50€ (57.4%)	30 086.50€ (42.6%)		
023 – virement section investissement	53 228.52€	0.00	53 228.52€ (100%)		
042 - op. ordre entre sections	12 000.00€	0.00	12 000.00€ (100%)		
65 - autres charges courantes	64 350.00€	33 747.15€ (52.4%)	30 602.85€ (47.6%)		
66 - charges financières	2 500.00€	1 586.04€ (63.4%)	913.96€ (36.6%)		
Salaires et charges septembre réglés indemnités et charges élus septembre 1			charges élus septembre réglés		



Chapître	Prévu au budget	Total réalisé en € (%)	Disponible € (%)		
FONCTIONNEMENT ~ Recettes					
002 – excédent reporté	246 385.27€	0.00	246 385.27€ (100%)		
013 – atténuation charges	0.00€	225.60€ (0%)	-225.60€ (0%)		
70 - produits de service	1 024.00€	621.00€ (60.6%)	403.00€ (39.4%)		
73 - impôts et taxes	168 000.00€	20 506.61€ (12.2%)	147 493.39€ (87.8%)		
74 - dotations & participations	7 000.00€	5 541.00€ (79.2%)	1 459.00€ (20.8%)		
75 - autres produits gestion courante	22 800.00€	17 573.76€ (77.1%)	5 226.24€ (22.9%)		
76 - produits financiers	0.00€	0.91€ (0%)	-0.91€ (0%)		
77 - produits exceptionnels	0.00€	0.00€ (0%)	0.00€ (0%)		
Hors comptes 7311 (contributions directes) et 7323 (FNGIR) : enregistrement comptable en fin d'année dont 3 100€ impayés loyer					
Chapître	Prévu au budget	Total réalisé en € (%)	Disponible € (%)		
	8		- 10 P - 111 - ( / 0 /		
	INVESTISSEMENTS ~		2 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		
face for the second and					
16 - remboursement d'emprunts	INVESTISSEMENTS ~	Dépenses	3 958.60€ (35.8%)		
<ul> <li>16 - remboursement d'emprunts</li> <li>20 - immobilisations incorporelles</li> <li>21 - immobilisations corporelles</li> </ul>	INVESTISSEMENTS ~ 11 050.00€	<mark>Dépenses</mark> 7 091.40€ (64.2%)	3 958.60€ (35.8%) 10 498.80€ (87.5%)		
<ul><li>16 - remboursement d'emprunts</li><li>20 - immobilisations incorporelles</li></ul>	INVESTISSEMENTS ~ 11 050.00€ 12 000.00€	<mark>Dépenses</mark> 7 091.40€ (64.2%) 1 501.20€ (12.5%)	3 958.60€ (35.8%) 10 498.80€ (87.5%)		
16 - remboursement d'emprunts 20 - immobilisations incorporelles 21 - immobilisations corporelles	INVESTISSEMENTS ~  11 050.00€  12 000.00€  78 400.00€  Prévu au budget	Dépenses 7 091.40€ (64.2%) 1 501.20€ (12.5%) 29 693.62€ (37.9%) Total réalisé en € (%)	3 958.60€ (35.8%) 10 498.80€ (87.5%) 48 706.38€ (62.1%)		
16 - remboursement d'emprunts 20 - immobilisations incorporelles 21 - immobilisations corporelles Chapître	INVESTISSEMENTS ~ 11 050.00€ 12 000.00€ 78 400.00€	Dépenses  7 091.40€ (64.2%)  1 501.20€ (12.5%)  29 693.62€ (37.9%)  Total réalisé en € (%)  Recettes	3 958.60€ (35.8%) 10 498.80€ (87.5%) 48 706.38€ (62.1%) Disponible € (%)		
16 - remboursement d'emprunts 20 - immobilisations incorporelles 21 - immobilisations corporelles  Chapître  001 - solde investissement reporté	INVESTISSEMENTS ~  11 050.00€  12 000.00€  78 400.00€  Prévu au budget  INVESTISSEMENTS ~	Dépenses 7 091.40€ (64.2%) 1 501.20€ (12.5%) 29 693.62€ (37.9%) Total réalisé en € (%)	3 958.60€ (35.8%) 10 498.80€ (87.5%) 48 706.38€ (62.1%) Disponible € (%)		
16 - remboursement d'emprunts 20 - immobilisations incorporelles 21 - immobilisations corporelles  Chapître  001 - solde investissement reporté 021 - virement section fonctionnement	INVESTISSEMENTS ~  11 050.00€ 12 000.00€ 78 400.00€  Prévu au budget  INVESTISSEMENTS ~  26 962.48€	Dépenses  7 091.40€ (64.2%) 1 501.20€ (12.5%) 29 693.62€ (37.9%)  Total réalisé en € (%)  Recettes  0.00€ (0%)	3 958.60€ (35.8%) 10 498.80€ (87.5%) 48 706.38€ (62.1%) Disponible € (%)		
16 - remboursement d'emprunts 20 - immobilisations incorporelles 21 - immobilisations corporelles	INVESTISSEMENTS ~  11 050.00€ 12 000.00€ 78 400.00€  Prévu au budget  INVESTISSEMENTS ~  26 962.48€ 53 228.52€	Dépenses  7 091.40€ (64.2%) 1 501.20€ (12.5%) 29 693.62€ (37.9%)  Total réalisé en € (%)  Recettes  0.00€ (0%) 0.00€ (0%)	3 958.60€ (35.8%) 10 498.80€ (87.5%) 48 706.38€ (62.1%) Disponible € (%) 26 962.48€ (100%) 53 228.52€ (100%) 12 000.00€ (100%)		

Solde au trésor : 263 523.59€

Monsieur le Maire fait une liste des investissements qu'il faudrait prévoir :

- . achat d'un souffleur (environ 750€ TTC)
- . remplacement de la débroussailleuse (environ 750€ TTC)
- . remplacement des panneaux de rue abîmés,

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur aval à l'unanimité pour l'achat de ce matériel.

# Décision Modificative : délibération 2016.027

Monsieur le Maire propose de mettre au vote les décisions modificatives suivantes afin de régler les investissements en cours ou à venir :

#### . Règlement achat parcelle église :

- . Augmentation de 300€ sur le compte 2111 op 26 (achat de terrains pour parking église)
- . Diminution de 300€ sur le compte 202 op 30 (PLU)

Il est à noter que les frais de notaire (inconnus pour le moment) devront donner lieu à une nouvelle décision modificative.

#### Achat souffleur + débroussailleuse :

- . Augmentation de 1 500€ sur le compte 21578 ~ op 22 (achat autre matériel et outillage)
- . Diminution de 1 500€ sur le compte 202 op 30 (PLU)



# 2. Travaux parking mairie: délibération 2016.028

Monsieur le Maire présente un projet de réaménagement du parking situé face à la mairie. Ce projet comprendrait :

Le Conseil Municipal, après délibération, a décidé à l'unanimité de présenter un dossier de demande de subvention auprès des services du Conseil Département et de la préfecture.

Monsieur le Maire est chargé de l'élaboration et du suivi des dossiers nécessaires.

Compte tenu des sommes à engager, il conviendra de faire réaliser plusieurs devis.

### 3. Remplacement portail rue du Réveillon : délibération 2016.029

Monsieur le Maire rappelle que le portail situé 5 rue du Réveillon est devenu dangereux et qu'il convient de le remplacer au plus vite.

La somme à prévoir est de 3 180.80€ HT (3 498.88€ TTC).

Il conviendrait également de passer une délibération modificative afin de procéder au règlement de la facture :

- . ajout de 1 000€ sur le compte 21318 op 33 (travaux s/autres bâtiments publics –5 rue du réveillon) . retrait de 1 000€ sur le compte 202 op 30 (PLU)
- Les membres du Conseil Municipal donnent leur aval à l'unanimité pour que commande soit passée à la société Le Meur pour un montant de 3 180.80€ HT et que la décision modificative nécessaire au règlement de la facture soit enregistrée.

#### 4. Travaux sécurité incendie Courtieux :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la pension pour chevaux du domaine de Courtieux l'a relancé à propos de la protection incendie du domaine.

Un courrier de réponse sera fait précisant les points suivants :

- . difficulté de réalisation de ce dossier compte tenu des désidérata et exigences de chacun en respectant les finances et le budget communal dédié à cette opération –montant provisionné au budget depuis plus de 2 ans-,
- . hésitations et revirements des propriétaires de Courtieux relatifs au lieu d'implantation et au système à installer,
- . exigences relatives à la sécurité demandées par le SDIS qui nous ont obligés à revoir le projet qui allait démarrer,



. RV et devis multiples demandés à plusieurs entreprises n'ayant pour le moment pas abouti (Monsieur Journée est chargé de la demande de réactualisation des devis).

Il sera également rappelé que l'autorisation d'installer le manège couvert avait été accordée par l'un des précédents conseils municipaux sous condition de l'existence d'une défense incendie via la mare. Le défaut d'entretien de cette mare oblige aujourd'hui la commune à refinancer des travaux.

#### 5. Travaux de sécurisation - réclamation d'un riverain :

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal d'un courrier émanant des propriétaires du 12 rue d'Enfer dans lequel il est demandé :

- . de rabaisser l'un des panneaux situés devant l'habitation,
- . de procéder à une remise en état du trottoir pour éviter que les eaux pluviales ne pénètrent dans la cour.

Après discussion, il a été convenu de fournir les réponses suivantes à cette demande :

- . l'abaissement du panneau n'est pas envisagé (danger pour les piétons),
- . problèmes d'évacuation des eaux pluviales : à suivre dès apparition de prochaines pluies.

# 6. Indemnité receveur : délibération 2016.030

Madame le Receveur a présenté sa demande de versement relatif aux indemnités qui peuvent lui être versées au titre de l'année 2016, soit 328.76€ bruts.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal ont donné leur aval à la majorité pour le versement de cette indemnité (3 abstentions, 7 votes « pour »).

### 7. Encaissement de chèque : délibération 2016.031

Monsieur le Maire demande leur accord aux membres du Conseil Municipal pour que soit transmis, pour encaissement, aux services du trésor public, d'un chèque de remboursement de Véolia (remboursement d'un prorata de facture suite à l'installation des nouveaux compteurs des locations du 5 rue du Réveillon).

Cette demande a été acceptée à l'unanimité.

#### 8. Modification horaires école : délibération 2016.032

L'enseignante de l'école de Reilly a demandé, pour le confort des enfants, que les horaires de l'école soient modifiés comme suit :

- . horaires du matin : sans changement
- . horaires de l'après-midi: 13h42/16h42 (contre 13h35/16h35 à l'heure actuelle).

Cette demande a été acceptée à l'unanimité.

Une copie de la délibération sera transmise aux services de l'EN.

#### 9. Tâches incombant à l'agent technique :



Madame Bardizvartian a demandé à Monsieur le Maire une explication relative à l'arrachage et à l'enlèvement, par l'agent technique, de branches de lierre sur les murs de certaines propriétés privées de la rue du Clos Sanson.

Il lui a été répondu que les végétaux arrachés provenaient du domaine public et qu'ils auraient dû être enlevés depuis fort longtemps.

# 10. Non-règlement loyers du 5bis rue du Réveillon : délibération 2016.033

Le montant des sommes dues par la locataire est de 2 550.97€ au 23.09.2016, somme à laquelle il faut rajouter le loyer de septembre ; soit une somme totale due au 30 septembre de 3 102.04€.

Après délibération les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité :

- . de convoquer la locataire, le receveur du trésor public et les cautions afin qu'un échéancier de règlement soit mis en place,
- . de faire appel, si nécessaire, aux personnes qui se sont portées caution,
- . de signifier dès à présent à la locataire que son bail ne sera pas reconduit.

Monsieur le Maire et Madame la secrétaire de mairie sont chargés de la prise en charge de ce dossier.

# 11. Participation feu artifice Delincourt : délibération 2016.034

La participation financière au feu d'artifice de Delincourt a été sous-estimée. Il conviendrait de la relever à 696€.

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour que la somme provisionnée dans la délibération n°2016.017 prise le 15 avril 2016 soit revue à la hausse (696€ au lieu des 600€ prévus) – imputation sur code comptable 62878~

#### 12. Panneaux de rue:

Sujet traité en 1 a).

#### 13. Festivités:

- . fête de l'osier : 1er et 2 octobre prochains
- . 11 novembre : petite cérémonie à prévoir à 11h (dépôt de gerbe seul)
- . fête de Noël: spectacle prévu le 10 décembre jouets et spectacle commandés

#### 14. Divers:

#### Système de sauvegarde automatique :

Le coût du système présenté (65€HT/mois) semble élevé et ses fonctionnalités sont à approfondir. Monsieur Monlezun est chargé de trouver une solution adaptée.

#### Création d'une prime unique -RIFSEEP-:

Monsieur le Maire indique qu'une prime -RIFSEEP- a été créée pour remplacer quasiment toutes les primes que peuvent recevoir les agents du service public.



Cette prime est composée de 2 postes :

- . 1 poste mensuel (Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise)
- . 1 poste annuel –arrêté à revoir chaque année (Complément Indemnitaire Annuel).

Le secrétariat de mairie a questionné les services du Centre de Gestion qui n'ont donné aucune réponse pour le moment.

#### Entretien - CAT:

Les travaux d'entretien des espaces verts réalisés par le CAT font actuellement l'objet de critiques. Une société de VRD a été contactée. Concertation à mettre en place avec l'agent technique de Reilly.

#### Marais:

Le tournage d'un petit film aura lieu au niveau de la construction installée sur le Marais.

# Consultations juridiques:

A mettre en place avec Delincourt. Lattainville a d'ores et déjà proposé à l'ordre des avocats du barreau de Beauvais sa candidature pour le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois. A suivre.

### Élections – remplacement déléguée administration :

Madame TOUET assurait cette fonction. Monsieur le Maire propose que le poste soit désormais assuré par le secrétariat de mairie. Contact à prendre avec la préfecture.

La séance est levée à 0h30.

Le Maire	Le secrétaire de séance
Les adjoints	Les Conseillers